

Plan des mobilités actives du Grand Narbonne

Le Grand Narbonne invite les habitants de son territoire à participer au Baromètre des villes cyclables de la Fédération française des usagers de la Bicyclette

Engagés dans la transition écologique dont ils ont fait une priorité, les élus du Grand Narbonne ont lancé l'élaboration d'un Plan des mobilités actives, afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer la qualité de l'air du territoire. Après la phase de diagnostic (recensement des structures cyclables, des zones 30 km/h, stationnements vélo...) qui sera rendue en 2022, le Grand Narbonne élaborera un schéma des secteurs en traiter en priorité, en concertation avec les communes et les associations concernées.

Dans ce cadre, le Grand Narbonne appelle les habitants de son territoire à répondre au **Baromètre des villes cyclables** lancée par la **Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)**. Ils pourront se prononcer non seulement sur leurs attentes au sein de leur commune de résidence mais aussi sur une autre commune de la Communauté d'agglomération pour laquelle ils souhaiteraient donner un avis. Cette enquête, qui est menée chaque deux ans depuis 2017 à l'échelle nationale, permet aux concitoyens d'évaluer la cyclabilité de leurs communes et de proposer des pistes prioritaires d'actions en matière de politique cyclable.

Elle est accessible sur le site internet : www.barometre.parlons-velo.fr et sera en ligne jusqu'au 30 novembre 2021.

Pour le Grand Narbonne, les enseignements de cette enquête menée par la **Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)** pourront alimenter la phase de diagnostic liée au Plan des mobilités actives de la Communauté d'agglomération, sur le pan vélo.

LE BAROMÈTRE DES VILLES CYCLABLES en bref

- Un questionnaire d'une trentaine de questions et un outil cartographique
- Un temps moyen de réponse inférieur à 10 minutes
- Un site internet dédié : barometre.parlons-velo.fr
- Des points d'étapes réguliers sur le compte Twitter @FUB_fr
- Une enquête ouverte jusqu'au 30 novembre 2021
- Des résultats publiés courant du 1^{er} trimestre 2022